



Déclaration d'impôts : déclaration de revenus

Par **gilles38121**, le **13/04/2010** à **13:58**

Bonjour,

J'ai perçu des revenus pour l'exploitation d'un terrain agricole, il s'agissait de revenus suite à une extraction de sable sur le terrain

J'ai consulté le service des impôts qui m'a indiqué qu'il n'y avait rien à déclarer

Qu'en est-il?

Quelle est si tel est le cas la fiscalité sur ces revenus?

Merci par avance pour votre réponse